



Lettre d'information n°39 – janvier 2024

TE RAU MATA ARAI

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

- Votre lettre d'information fête ses 10 ans
- Gestion des crapauds buffle de Kamaka (Gambier)
- Le PRISMSS, un centre de ressources sur les EEE

En ce début d'année 2024, nous vous adressons tous nos vœux, et bien sûr la réussite de vos projets.

Ce début d'année 2024 est également l'occasion de **fêter les 10 ans de votre lettre d'information**. 10 ans de partage, d'action de lutte, de formation et de sensibilisation. **10 ans pour la préservation de la biodiversité polynésienne.**

C'est l'opportunité de rappeler que cette newsletter mise en place par la Direction de l'environnement en 2013 rassemble près de 300 personnes de tous les archipels et parfois même d' « Outre-Polynésie ». Notre lectorat est composé d'acteurs engagés (bénévoles, particuliers, associations), de représentants de la fonction publique territoriale (représentants de l'assemblée, services techniques, ...), de la fonction publique communale (maires, agents administratifs, policiers municipaux) et aussi du secteur privé (vente, transport, agriculture, ...).

Il s'agit de maintenir un lien entre les îles, entre les personnes œuvrant chacun à leur niveau pour la préservation des espèces polynésiennes, face à la menace que représente les espèces envahissantes.

Ce réseau grand public de personnes sensibilisées et formées gagne en nombre et en expertise, au fil des retours d'expérience. Les consciences changent peu à peu. Les espèces envahissantes, ce n'est plus le problème des autres, c'est le problème de chacun à son niveau, dans son quotidien. Car la lutte contre les

espèces envahissantes, ce n'est pas qu'une histoire d'arrachage, de pièges et d'éradication, c'est aussi de la **prévention** visant à limiter la propagation des espèces envahissantes. Puisse chacun de nos lecteurs être porteur des messages de vigilance à ne pas ramener de nouvelles espèces de l'étranger, à ne pas propager les espèces envahissantes sur une île ou entre les îles, ainsi que du réflexe de signaler une nouvelle espèce.



JE NE SUIS PAS SEUL,
NOUS SOMMES
SIMPLEMENT DISPERSÉS.



ILUSTRACIÓN DE
ALEXANDRE BECK.

Bon anniversaire la lettre, rendez-vous dans 10 ans !

Gestion des crapauds buffle de Kamaka (Gambier)

Toxique pour les animaux le consommant, le crapaud buffle est une espèce classée « menace pour la biodiversité » en Polynésie française depuis 2016. Introduit il y a plus de 20 ans sur le territoire, il n'est aujourd'hui présent que dans l'archipel des Gambier, sur l'îlot de Kamaka.

Deux fois par an, les crapauds adultes se dirigent vers les points d'eau pour s'y reproduire. Des œufs sont pondus dans l'eau puis fertilisés de manière externe par un mâle. Ils éclosent moins de 4 jours plus tard pour libérer des têtards.

Crapaud buffle adulte



© J.F. Butaud

En mai 2018, dans le cadre du projet RESCCUE, la SOP MANU a procédé à la mise en place d'une méthode visant à éliminer l'espèce. Pour empêcher le renouvellement de la population de crapauds par la reproduction, l'accès au seul bassin d'eau douce de l'île a été entravé. Pour cela, un grillage rigide à petites mailles, de 50 cm de hauteur, enterré à 30 cm de profondeur a été posé sur les 150 m de tour de bassin.

Pose de la clôture (2018)



© T. Ghestemme

Les observations réalisées quelques mois après l'installation semblaient prometteuses, pourtant la clôture n'a pas permis d'aboutir à l'éradication de l'espèce.

Pour remédier à cette situation, en 2023, une clôture plus haute et plus résistante a été mise en place avec des fers à bétons (12 mm de diamètre et 1m de haut) et 150 m de plastique noir de type EPDM. Le matériel a été transporté sur l'île par le propriétaire de Kamaka, Tehotu Reasin, puis amené le 18 juin sur le site du bassin à 100 m d'altitude. Le même jour, le nettoyage des plantes qui envahissaient le bord du bassin a été réalisé permettant la pose de la clôture le lendemain. Le plastique est en appui sur l'ancienne clôture, surélevant cette dernière de 50 cm. Un repli a été réalisé au sol et stabilisé par une butte de terre, afin de limiter la possibilité de creuser. **La clôture d'une hauteur d'1 mètre est désormais étanche aux crapauds souhaitant entrer ou sortir.** Ainsi les crapauds adultes présents sur les sites périront de déshydratation ou de vieillesse, pour les plus résistants. Le propriétaire en assurera le contrôle et la maintenance.

L'opération a été menée par Barry Mamatui (prestataire pour le compte de la Diren) et le propriétaire, avec la participation de la commune des Gambier. L'ensemble de ces travaux a nécessité 4 personnes à plein temps, dont le propriétaire intervenu bénévolement.



Renforcement en 2023

Le PRISMSS, un centre de ressources sur les EEE

Un réseau de coopération régionale dans le Pacifique

Le « Pacific Invasives Learning Network » ([PILN](#)) est un réseau participatif de personnes et d'agences travaillant activement sur les EEE dans les pays ou territoires du Pacifique. Le principal objectif du réseau est de mettre en relation des professionnels et des praticiens du Pacifique pour partager des connaissances, des expertises, des outils et des idées essentiels à la gestion efficace des espèces envahissantes.

La Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna participent à ce réseau depuis plus de 20 ans. Depuis peu et afin de faciliter cette coopération entre pays du Pays Pacifique, un nouvel outil est à présent disponible : Le [PRISMSS](#) (Pacific Regional Invasive Species Management Support Service).

Le PRISMSS

Le PRISMSS a été initié en 2019, avec l'aide du Projet régional sur les espèces envahissantes (PROE-SPREP) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM 6 RIP), dans le but de renforcer les capacités nationales et régionales pour réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité dans le Pacifique. Il est soutenu par le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce dans le cadre du projet Gestion des espèces envahissantes pour l'adaptation au changement climatique dans le Pacifique (MISCCAP).

Cet outil, accessible à tous, est conçu pour faciliter l'accès aux informations sur la gestion opérationnelle des espèces envahissantes dans le Pacifique et aux experts.

Il propose une gamme étendue de soutien aux pays et territoires insulaires du Pacifique sur 5 thèmes liés aux espèces envahissantes.

Pour y accéder, la première étape sera de remplir le formulaire suivant :

https://prismss.sprep.org/new_request.

Les 5 thèmes du PRISMSS

	Protect Our Islands "National and inter-island biosecurity and EDRR"
	Predator Free Pacific "Removal of invasive mammalian predators from Islands"
	War On Weeds "Management of high priority weeds"
	Natural Enemies - Natural Solutions "Biological control of widespread weeds"
	Resilient Ecosystems - Resilient Communities "Priority area ecological restoration"



**Manuia le Kerisimasi
from the PRISMSS team!**

Pour plus d'information, rendez-vous sur la page dédiée du [PRISMSS](#)

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

